

<http://gec.venissieux.org/Le-contournement-fret-ferroviaire>



Le contournement fret ferroviaire de l'agglomération lyonnaise

- Les élus - Mandat 2014-2020 -



Date de mise en ligne : mercredi 5 novembre 2008

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Intervention d'Henri Thivillier sur le contournement du fret ferroviaire de l'agglomération lyonnaise. CM du 3 novembre 2008

Monsieur le Maire, Cher(e) Collègue,

Le contournement fret ferroviaire de l'agglomération lyonnaise est une nécessité de l'aménagement du territoire et devrait s'inscrire dans une politique délibérée du transfert du transport routier vers le transport ferré.

Dans ce sens, il devrait faire partie d'un tout, d'une maîtrise globale des déplacements des personnes et des marchandises dans le nœud lyonnais certes, mais aussi au niveau régional.

Il y aurait du sens à une politique globale qui inclurait le grand transit international, les trans-européennes mais aussi les dessertes locales tant des produits et marchandises que des individus.

C'est loin d'être le cas et le CFAL en deux tronçons non concomitants en est le très mauvais exemple.

Nous avons, à plusieurs reprises, délibéré et porté notre avis à la connaissance du Préfet et du Ministre les années passées.

Aujourd'hui, le ministre Bussereau revient en arrière et méconnaît les avis exprimés des communes impactées par le CFAL.

Je vous rappelle que les élus locaux et aujourd'hui plus de 40 communes réunies dans l'association PARFER ont émis à plusieurs reprises et de manière exceptionnelle un avis partagé et proposent que le CFAL soit réalisé, au plus tôt, le long de la ligne à grande vitesse, au Sud de Genay, dans une programmation unique, du Nord au Sud, depuis Ambérieu jusqu'au Sud à hauteur de Saint-Rambert d'Albon.

De même, en soulignant que ces projets entreraient utilement dans un programme de Grands Travaux d'Aménagement du Territoire dont notre pays a le plus grand besoin, tant dans la situation actuelle qu'en perspective d'utiliser le mieux possible l'argent du contribuable à des fins d'intérêt général et collectif, nous réclamons une véritable protection des voies de transports de marchandises pour les riverains, contre le bruit, la pollution, les risques technologiques, nous réclamons la maîtrise et la concertation publique des choix des plateformes intermodales ou de transports combinés et un vrai débat public sur les conditions d'approvisionnements de l'Agglomération Lyonnaise.

C'est pourquoi, le groupe communiste et apparentés approuvera ce rapport, signera cette motion et participera au Conseil Municipal Extraordinaire du 13 novembre prochain.

Je vous remercie.